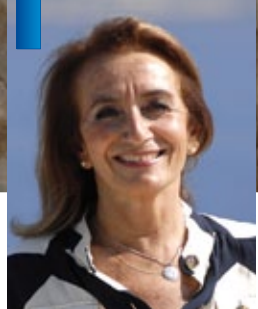


LE CASSIDEN

EDITO



Cassidennes,
Cassidens,
chers amis,

Faire vivre Cassis aux 4 saisons, redonner vie au village autour de la convivialité et de l'accueil dans la proximité est un des objectifs que nous nous sommes fixés voici quelques mois. Nous avons donc décidé de remettre Cassis en scène avec une politique culturelle riche : des concerts gratuits en plein air en juillet et août, des rencontres théâtrales dans le jardin, les Comptoirs du Jazz les dimanches soirs sur le toit de l'Oustau Calendal, une exposition inédite de la Grotte Cosquer à la Meva, des

fêtes traditionnelles dynamisées, les bals et feux d'artifices du 14 juillet et du 15 août, le quai des Artistes, quai Calendal, le marché artisanal nocturne, place Baragnon, mais aussi de refaire vivre notre plan d'eau avec de magnifiques régates, qui ponctuent la belle saison.

Il fera encore bon vivre cet été à Cassis !

Mais les animations et fêtes de l'été ne doivent pas nous faire oublier quelques préoccupations majeures. Nous souhaitons regrouper les efforts afin d'agir de manière efficace sur les questions de prévention et de répression en matière de sécurité. Pour cela, nous allons créer un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de

la Délinquance (CLSPD) avec la justice, la police municipale et la gendarmerie pour élaborer des actions communes pour un Cassis plus sécurisé. Quelques adolescents perturbent la vie des Cassidens, je ne baisserai pas les bras !

D'autre part, je demande à chacun d'entre vous d'être vigilant en matière d'environnement et de pollution, qu'elle soit sonore ou atmosphérique. La ville et la Communauté urbaine MPM ont déployé des moyens colossaux pour un village propre. Il en va de notre santé comme de la protection de notre site.

Nous ne pouvons y arriver sans votre soutien : la propreté appelant la propreté, si nous

souhaitons garder nos rues propres, chacun de nous, riverain, commerçant, promeneur se doit de faire preuve de civisme en donnant l'exemple... Pour le bien de tous !

Je compte sur votre participation pour nous accompagner dans tous nos défis, tout au long de l'été !

Je vous souhaite un très bel été à Cassis et de merveilleuses vacances !

Danielle MILON
Maire de Cassis

Vice-Présidente de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Plus de sécurité pour un été serein

La sécurité des habitants et de leurs biens est une préoccupation majeure à l'annonce de la saison estivale.

Comme chaque année, la **Police municipale** renforce ses patrouilles pédestres, VTT, motorisées et véhiculées qu'elle assure **7 jrs/7 et 24h/24**.

Mais ce sont aussi des **opérations « coup-de-poing »** organisées régulièrement pour assurer la sécurité et la tranquillité des riverains.

Rappelons l'installation des **33 caméras** qui reste un atout indéniable pour lutter contre la délinquance. Outre la protection des individus et des biens, cette vidéo protection permet aussi de réguler plus facilement le trafic routier et le stationnement par la mise en place de filtres.

Et pour répondre à ce dernier dispositif et permettre aux usagers d'être renseignés sur le parking de délestage, le service de la Police municipale est renforcé par **12 auxiliaires du 10 juillet au 10 septembre**.

Opération tranquillité vacances :

La gendarmerie reconduira son **dispositif « opération tranquillité vacances »**. Il consiste à signaler les habitations laissées vides pendant la durée de vacances de leurs propriétaires, afin que les services de sécurité y effectuent une

surveillance accrue. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le 04 42 01 90 22.

Plan Local de Sécurité :

Pour lutter contre la petite délinquance qui empoisonne le quotidien des Cassidens, madame le Maire a souhaité créer un Conseil Local de Sécurité. L'objectif : regrouper les efforts avec un ensemble d'acteurs et ainsi élaborer des actions communes pour un Cassis plus sécurisé (gendarmerie, police municipale, justice...).

Stationnement :

Nous vous rappelons que dans le centre ancien (bas des rues Séverin Icard, Adolphe Thiers et rue Victor Hugo) **la circulation est totalement interdite, y compris aux deux-roues, de 11h à 6h le lendemain (sauf jours de marché)**.

Par ailleurs, nous rappelons que le stationnement est strictement interdit dans tout le centre ancien. Seul le chargement ou déchargement de courses ou marchandises est toléré. Une dizaine de minutes suffit pour ces opérations et nous en appelons à votre sens du civisme pour nous aider à garder piéton le centre de notre village.

Les voitures stationnées en permanence tous les soirs ne seront plus tolérées. Il en va de la sécurité publique comme du confort des riverains. Il faut



comprendre qu'outre l'obligation de préserver l'accès aux services de secours, les employés chargés du nettoyage des rues, auquel nous sommes tous si sensibles doivent pouvoir travailler sans entrave.

Premier manquement : rappel à la loi. En cas de récidive : une amende forfaitaire de 35 euros sera appliquée, augmentée de 91 euros pour l'enlèvement du véhicule en cas d'entrave à la sécurité constatée.

Circulation des deux-roues :

L'étroitesse des rues du centre ville provoquant un effet de « caisse de résonance » venant amplifier le bruit dû à l'échappement, nous demandons aux utilisateurs de deux-roues de modérer leur vitesse et de veiller à « circuler le moins bruyamment possible ».

Transports

Toujours plus !

1 Ligne urbaine de La Marcouline M1 "Casino - Gorguettes - Gare SNCF"

Fonctionne en horaires renforcés pendant toute la période estivale ; un bus toutes les 10 minutes. Du lundi au samedi de 6h55 à 1h du matin et tous les dimanches et jours fériés de 9h15 à 1h du matin.

La ligne M1 dessert désormais aussi le « Val d'Ore », dans le sens « Gorguettes - Casino » et partage l'emplacement du Petit train, au bas de l'avenue Alphonse Daudet. Tarif = 0,80 l'aller - 1 € A/R.

2 La navette estivale "Parking des Gorguettes - Bestouan - Presqu'île"

Le service de cette navette a repris depuis le 3 avril. Fonctionne tous les week-ends et jours fériés, de 11h à 20h.

Jusqu'au 1^{er} novembre, 1 rotation toutes les 20 minutes. 4 arrêts desservis :

- Parking des Gorguettes,
- Plage du Bestouan,
- Parking Presqu'île,
- Parking de la Viguerie (sens retour uniquement).

3 Bus à la demande

Un service de "Bus à la Demande" (BAD) est proposé aux usagers. Il assure la desserte de certains quartiers enclavés de Cassis ne pouvant être desservis par la ligne régulière.

Fonctionne le mercredi, vendredi et samedi matin de 9h à 13h.

BAD 1 : le secteur central des Terres Marines, des Brayes, des Hauts Cépages, des Gorguettes et du Mussuguet ;

BAD 2 : le secteur Est du Revestel, des Crêtes, des Janots jusqu'à Perthus ;

BAD 3 : le secteur Sud de Port-Miou, de la Presqu'île, du Bestouan jusqu'à la Viguerie.

Un transport qui permet de se déplacer après avoir réservé le bus **LA VEILLE POUR LE LENDEMAIN MATIN**.

Tél. : 08 05 05 00 29

4 L'Adraïado

Réservé aux + 65 ans.

Fonctionne le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 13h.

Mode d'emploi : vous retirez une **carte d'abonnement** auprès du CCAS puis vous réservez votre déplacement **LA VEILLE POUR LE LENDEMAIN avant 12 h**. Le minibus vient vous chercher à votre domicile et vous conduit à un point de desserte prédéfini. De même il vous raccompagne à votre domicile pour le retour.

Renseignements, inscriptions et réservation auprès du CCAS.

Nous vous rappelons que la navette du marché fonctionne, pour tous, les mercredis et vendredis de 8h30 à 13h.

5 L'Adraïa'livre

Fonctionne tous les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois.

Un service de portage et de covoiturage qui permet aux Cassidens qui rencontrent des difficultés pour se déplacer de profiter des services de la bibliothèque (prêt de livres, dvd, cd...). Renseignements auprès de la bibliothèque : 04 42 01 19 47.

Deux possibilités :

- La navette vient vous chercher à domicile à 14h pour vous amener à la bibliothèque et vous raccompagne à 16h.
- Ou vous réservez par téléphone vos documents et la navette vous livre à domicile.

6 L'Adraïado plages

Réservé aux + 65 ans.

Le bus des plages sera mis en place du 5 juillet au 26 août et desservira les plages de la Grande Mer et du Bestouan.

Lundi, mardi, jeudi de 8h à 9h et de 11h30 à 12h30. Renseignements CCAS. Tél. : 04 42 98 81 40.

Cassis propre !

En collaboration avec la Communauté urbaine MPM, près de 50 saisonniers sont recrutés de juin à septembre. Leurs missions sont diverses et, pour certains, concernent les plages, la collecte des ordures ménagères et la propreté quotidienne de la ville. C'est ainsi, que le profilage des **plages de la Grande mer et du Bestouan** a commencé. Celles-ci seront également tamisées 3 à 5 fois par semaine et un **nettoyage manuel** sera réalisé 7jrs/7 pendant toute la saison estivale. La **collecte quotidienne des ordures** sera, quant à elle, renforcée dans le centre ville avec des collectes supplémentaires, une le matin, une vers 15 h et une de 16h à 20h pour vider les corbeilles. Les **quartiers extérieurs** ne sont pas oubliés. Ils feront l'objet de 3 collectes par semaine. Et les saisonniers s'appliqueront aussi à balayer le centre ville tous les après-midi de juin à septembre. Respectez ces horaires !



Nouveauté, 22 cendriers viennent d'être installés sur les candélabres du port et du jeu de boules. Un dispositif qui méritera certainement d'être étendu en d'autres lieux sur Cassis. Pour un Cassis toujours plus propre !

Mais la propreté, c'est aussi l'affaire de tous. Un rappel au civisme est donc lancé en cette période estivale. Concernant les **encombrants**, le ramassage n'est pas systématique, il faut prendre rendez-vous par téléphone au 04 42 98 05 85. Ensuite, il suffit de déposer vos encombrants la veille au soir de votre rendez-vous devant votre habitation sans gêner les piétons et la circulation. Rappelons que les dépôts sauvages non signalés pourront faire l'objet d'une verbalisation.

La Municipalité rappelle également la mise en place d'un **ramassage des cartons** par un camion de la ville en deux points du village. Les commerçants peuvent venir y déposer leurs cartons **pliés les lundis et vendredis de 14h30 à 15h, rue Xavier d'Authier et de 15h30 à 16h15, avenue de la Viguerie**.

D'autre part, le local du parking du marché sert depuis près d'un an à la dépose des cartons (s'adresser à Marie Pierre Baille pour obtenir la clé).

A la demande de madame le Maire, la police municipale s'est engagée à opérer régulièrement des vérifications des dépôts sauvages de cartons et autres immondices. La propreté appelant la propreté, si nous voulons garder nos rues propres,

chacun de nous, riverain, commerçant, promeneur, se doit de faire preuve de civisme en donnant l'exemple.

Législation en vigueur : en cas de manquement, le contrevenant fera l'objet d'un rappel à la loi, et en cas de récidive, une amende forfaitaire de 35 euros sera appliquée. Cette amende pourra être portée à 750 euros pour « abandon d'objets et embarras sur la voie publique sans nécessité ».

Concernant les déjections canines, les propriétaires de chiens doivent impérativement veiller à ramasser les déjections de leurs animaux. Après un premier avertissement donné au contrevenant, celui-ci sera verbalisé en cas de récidive : 35 euros d'amende forfaitaire.

Numéros utiles :

- Collecte des bacs jaunes du tri : 04 95 09 51 00
- Déchetterie : 04 42 01 08 75
- Pour toutes questions : Elodie Carlini : 04 42 01 66 50 ou par e-mail : carlini@cassis.fr

Rubrique de l'opposition

L'ÉTERNEL PROBLÈME DE LA CIRCULATION !

La belle saison est là et aucune amélioration des difficultés constatées.

- La modification du plan de circulation en test depuis avril 2010 et ce pour 6 mois est « destinée à sécuriser certaines voies dangereuses pour les piétons, fluidifier le trafic et endiguer le stationnement difficile »

Pour nombre de cassidains, se rendre au val d'ore en voiture relève maintenant du parcours d'obstacles, en passant par l'av. Monseigneur de Belsunce, l'av.de Verdun, l'av.de la vieille tour, l'av. des Dardanelles, l'av.Ganteaume, et l'avenue de la Viguerie : un très net allongement du trajet avec en conséquence l'augmentation du flux de circulation, de la pollution, du bruit.

Un exemple en matière d'environnement et de sécurité !

- L'avenue Alphonse Daudet nettement plus fréquentée nous offre le spectacle du trou noir de l'ancien gymnase. Des travaux s'imposent à court terme ne serait ce que pour sécuriser cet espace. Quelle image de Cassis !
- Le réaménagement du carrefour Isnard / 11 Novembre est en cours pour éviter aux automobilistes de descendre jusqu'à la gendarmerie. Projet qui avait été refusé précédemment par MPM pour raisons de sécurité.
- Le changement du plan de stationnement à la Presqu'île avec envahissement de voitures sur l'esplanade des tennis : Quel gâchis : c'était tellement beau et plus agréable de respirer l'air marin.

Selon Sacha Guity, « Le piéton ne va nulle part - mais, en revanche, il est partout, partout où il ne devrait pas être. C'est une sorte d'ennemi qui a été créé pour rendre la circulation difficile. »

Ne faisons pas du piéton un ennemi...

A quand les projets annoncés d'amélioration de la circulation et de stationnement sur Cassis avec augmentation de la « piétonisation » et mise en place de parkings de proximité et de parkings extérieurs. La fréquentation du P. des Gorguettes a largement démontré l'intérêt et la nécessité de ce type de dispositif.

Le centre rénové du village le mérite !

« Ensemble pour Cassis »

J. Boyer - C. Maréchal - M. Signouret

Réponse à M. MICHEL

Monsieur, Comme vous, je ne m'intéresse pas aux choses qui me paraissent être sans importance.

C'est ainsi que je ne lis jamais la rubrique consacrée à l'opposition socialiste dans la revue "Le Cassiden".

Cependant, votre titre accrocheur "Cassis-Carnoux : tout le monde descend" ne pouvait qu'attirer mon attention puisque je suis le Président de cette association.

Je note tout d'abord que la "débâcle" de ce club vous laisserait relativement indifférent, ce qui me semble être en totale contradiction avec la prétention que vous montrez en vous faisant porteur d'un "véritable projet sportif cohérent".

Il ne me semble pas vous avoir vu sur aucun stade, ni participer à aucun tournoi que nous organisons pourtant

régulièrement pour la jeunesse cassidaine, et également carnussienne, puisque notre association recouvre les deux communes.

Je sais que le football apparaît aux pseudo-intellectuels comme étant une activité pratiquée par des animaux, qui ont besoin de se retrouver à travers des comportements archaïques, pour pousser un ballon dans une cage.

Je tiens cependant à vous signaler que je prends votre observation concernant la création d'un club pro comme un avis d'expert, et cela, même s'il n'a jamais été question qu'une association puisse se transformer en une société professionnelle.

Par ailleurs, vos performances électorales lors des dernières élections municipales me font penser que vous savez ce que vous avancez lorsque vous parlez de gageure.

Je tiens cependant à vous préciser, ensuite, qu'un grand

nombre de familles cassidaines et carnussiennes, dont vous n'avez pas le monopole, me font confiance, et sont d'ailleurs récemment venues le témoigner auprès des maires.

Enfin!

Faire un article pareil, sur un tel sujet, prouve votre manque d'imagination et votre réelle absence de préoccupation pour les véritables problèmes de notre cité.

A moins qu'il n'y en ait pas d'autres?

JCI Fisher
Président du SOCC

La liste «Vivre Cassis Autrement» n'a pas utilisé l'espace que nous lui réservions.

Culture et animations au programme de l'été

Juillet, août, on apprécie les longues soirées d'été et on profite du programme de la saison estivale...

LE CINEMA D'ÉTÉ

Les mercredis, vendredis et samedis soir, la salle de spectacle du Centre culturel devient salle de projection.

Du 16 juillet au 28 août, un film différent chaque soir vous sera proposé à 21h30 (programme sur les panneaux d'affichage municipaux).

Une nouveauté cette année et de taille, la salle est climatisée ! Vous n'aurez plus aucune excuse pour ne pas devenir incollable sur le 7^{ème} art.

MARCHE ARTISANAL NOCTURNE

Les artisans sont de retour sur la place Baragnon, **du 5 juillet au 5 septembre**. Tous les soirs de 17h30 à minuit seront exposés bijoux, vêtements, décoration, idées cadeaux...

Une agréable balade shopping à la « fraîche », sous les platanes.

QUAI DES ARTISTES



Avec en toile de fond le port, « le quai des artistes » vous invite à découvrir chaque soir, les créations des artistes locaux. Peintres, graveurs, portraitistes, photographes, peintre et graveur sur galets... Un aperçu des exposants que vous pourrez découvrir **du 5 juillet au 5 septembre**, tous les soirs dès 18h30, en flânant sur le quai Calendal.

ARTISANS À CIEL OUVERT

Une quarantaine d'artisans-créateurs du sud, en partenariat avec la Chambre de Commerce de Marseille, vous donnent rendez-vous sur la place Baragnon, **dimanche 29 août** de 9h à 19h. Venez découvrir leurs stands de produits régionaux : verrerie, céramique, décoration provençale, produits de bouches...

LES COMPTOIRS DU JAZZ



Vous aimez les ambiances jazzy, les soirées détentes autour d'un verre de vin blanc de Cassis et d'un apéritif dinatoire ? Les comptoirs du jazz sont alors pour vous, les soirées à ne pas rater.

6 dates (18 et 25 juillet, 1^{er}, 5, 8 et 22 août), 6 rythmes différents qui vous feront voyager sans quitter le cadre enchanteur du toit de l'Oustau Calendal (un soir à Cuba, un autre en Corse ou pourquoi pas le Brésil...). Une ambiance conviviale pour partager les chaudes soirées d'été et se laisser envouter par la magie de la musique.

EXPOSITION « LA GROTTTE COSQUER : ITINÉRAIRE D'UNE DÉCOUVERTE »

Cette exposition exceptionnelle présente la découverte, dans les Calanques, en 1991, d'une grotte sous-marine ornée de peintures datant de 27 000 ans.

Venez contempler l'itinéraire de cette découverte tout l'été à la Maison de l'Europe et de la Vie Associative (rue Séverin Icard).

Vendredi 9 juillet, retenez bien cette date, Henri Cosquer lui-même, inventeur de la Grotte, y tiendra une **conférence gratuite à 18 heures**. Et pour les absents une conférence de « rattrapage » est prévue le 10 septembre.

(Réservation obligatoire à la MEVA pour les conférences, au 04 42 01 20 64).

Renseignements pratiques pour l'exposition :

Jours et heures de visite :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 15h - 16h - 17h
Mercredi : 10h - 11h

Tarif : 2 € (gratuit pour les moins de 16 ans), la billetterie s'effectue à l'Office de Tourisme et des Congrès.

UNE SOIRÉE EN PROVENCE AUTOUR DE L'ANCHOÏADE

Le temps d'une soirée, rencontre réussie de la tradition et du contemporain.

Le programme de ce **samedi 10 juillet** commencera dès 18 heures avec les groupes folkloriques qui vous entraîneront dans une farandole de danses traditionnelles, à travers les rues de notre beau village et sur le port. Vous partagerez ensuite l'anchoïade avec un verre de vin blanc, sur la place Baragnon. A n'en pas douter un beau moment de convivialité.

Plus tard dans la soirée, vers 19h30, même lieu, autre style : une représentation du spectacle « Comme un souffle de femme » du Ballet d'Europe - Jean-Charles Gil, une véritable création contemporaine qui donne l'expression de la vie en un coup de pinceau. Un spectacle visible par tous (gratuit), élégant, affranchi et libre.



FEUX D'ARTIFICES



14 juillet, à 22h30, « hymne européen, neuvième symphonie »

Un 14 juillet placé, cette année, sous le signe du patriotisme, de l'union et de la solidarité, valeurs chers à Rouget de Lisle et Ludwig van Beethoven.

Un thème fédérateur qui résonnera dans le cœur de tous.

15 août, à 22h00, « Chopin revisité par les modernes »

A l'heure où la France et le monde entier célèbre « l'année Chopin », la ville de Cassis a choisi de vous faire découvrir l'influence considérable que ce compositeur a exercé sur la musique depuis 200 ans.

Un grand nombre parmi les plus célèbres tubes de la pop, du disco mais également du rap et de l'électro ont été inspirés par les mélodies de Frédéric Chopin.

De Gainsbourg à Donna Summer, pour ne citer qu'eux, de nombreux artistes que nous vous invitons à découvrir à l'occasion de ce feu d'artifices, ont revisité ce compositeur de génie.

Pour information, ce sont les deux seuls feux d'artifices organisés et tirés par la ville de Cassis. Les autres sont organisés par les délégataires du port à l'occasion de régates ou lors de soirées privées.

LES NUITS VAGABONDES



C'est reparti pour une nouvelle saison des Nuits vagabondes !

Concerts en bord de mer, théâtre en plein air, rencontre d'auteurs sur les quais, les rendez-vous incontournables de cet été ...

Les concerts

Cet été à Cassis, c'est « La musique pour tous » : une programmation de concerts gratuits pour tous les goûts.

«The Silencers»

Jeudi 8 juillet, 21h30, Esplanade de Gaulle

Groupe de rock écossais qui débuta dans le milieu des années 80, leur musique est caractérisée par un mélange mélodique de rock, folk et d'influences celtiques traditionnelles.

Proche du mythique groupe « Simple Minds », nous aurons la chance de les voir se produire à Cassis. Une soirée qui fera vibrer les quais.

«Mickael Jones»

Vendredi 23 juillet, 21h30, Port de Cassis

Ses lunettes rondes, son petit accent anglais, ses mélodies inoubliables... On ne présente plus Mickael Jones.

Dans son dernier album « Celtic Blues », le plus gallois de nos compositeurs revient à ses premières amours, la musique celtique. Lors de son concert, il nous fera partager les morceaux de cet album et ne manquera pas de reprendre ses plus grands succès. Une soirée à ne surtout pas manquer.

«Get Back - Beatles»

Vendredi 6 août, 21h30, Port de Cassis

Sans cesse adaptée ou revisitée, l'œuvre des Beatles a toujours suscité de multiples déclinaisons tant discographiques que scéniques. A l'image de leurs aînés, GET BACK révèle quatre excellents musiciens solidement imprégnés de la culture musicale des Quatre de Liverpool.

L'illusion est parfaite, la Beatles mania toujours là !

Si vous n'avez pas eu la chance ou l'âge de voir les Beatles sur scène, rattrapez-vous avec GET BACK !

Les pièces de théâtre

Les rendez-vous de l'humour de l'été. A consommer sans modération.

« Week-end en ascenseur » par La Compagnie Tout court

Vendredi 16 juillet, 21h30, Jardin public

Deux femmes (la bourgeoise et l'intello) et deux hommes (l'imbuvable et le blaireau) bloqués entre deux étages dans un ascenseur... Tout les oppose. Pourtant, cette mystérieuse panne va les contraindre de passer tout un week-end ensemble. Le fantôme des uns peut vite devenir le cauchemar des autres...

« Gratin de courges à l'Elysée » de Naho avec Isabelle Parsy et Naho
Samedi 21 août, 21h30, Jardin public

L'une aime le Rap, l'autre la musique baroque. Gratin de courges à l'Elysée est une comédie délirante, un mélange explosif où cohabitent deux copines d'enfance qui vont voir leur vie changée suite à un coup de fil. Elles ont 24 heures chrono pour changer le monde. Seront-elles à la hauteur ?

Les nocturnes littéraires



Une soirée toujours attendue avec impatience par les lecteurs car synonyme de rencontres et d'échanges enrichissants pour tous.

Cette année encore, un plateau d'auteurs de renom : Daniel Picouly, David Foenkinos et Michel Quint entre autres, sera au programme de ce moment privilégié entre écrivains et public.

Mardi 10 août à partir de 19h, Quai Calendal, un rendez-vous culturel à ne pas rater.

ET AUSSI :

EXPOSITION PERMANENTE DU MUSEE : « SUR LES TRACES DU CASSIS ANTIQUE »

En partenariat avec le Département des Recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines.

LES JOUTES



Organisées par les associations nautiques, elles auront lieu **samedi 24 juillet** à partir de 16 heures.

D'autres manifestations vous attendent dans la page spéciale des rendez-vous de Cassis.

Cassis et ses plages

Dès l'été 2009, les services de l'Etat ont proposé à la commune de lui déléguer la gestion des plages de la Grande Mer et du Bestouan.

Cette procédure de délégation nécessite une instruction administrative importante. La saison 2010, est donc une année de transition, les autorisations d'occupation du domaine public étant encore délivrées par les services de l'Etat.

Cependant, dès la saison prochaine (2011) la physionomie des plages sera bouleversée. Les futurs établissements devront respecter un cahier des charges que la commune a élaboré en collaboration avec les services de l'Etat. Ainsi, la plage de la Grande Mer qui, depuis 1936, accueille deux exploitants va continuer à en bénéficier avec une valeur ajoutée réelle et significative en matière de respect de l'environnement et d'amélioration de l'esthétique de ces deux établissements.

La plage du Bestouan accueillera à nouveau un établissement, avec les mêmes exigences environnementales et esthétiques que pour la plage de la Grande Mer. Cette décision, en aucun cas, ne limitera l'accès et l'utilisation gratuite de la plage, l'établissement aura une emprise inférieure aux deux dalles en béton actuelles qui seront d'ailleurs démolies.

De plus, l'accessibilité de ces plages aux personnes à mobilité réduite sera améliorée et toutes les installations seront obligatoirement démontées l'hiver, laissant le site dans son état naturel.

La Ville de Cassis conserve le **Pavillon Bleu des Plages en 2010**, grâce au travail actif de Marc de Caneva, élu délégué à l'environnement et des services de la Ville.

Concernant l'analyse des eaux de baignade à Cassis, le bilan est très positif. Depuis 2 ans, en plus des analyses officielles de la DDASS (62 analyses) la municipalité réalise des prélèvements complémentaires quotidiens. Nous en faisons 155 de plus ! La qualité de l'eau est excellente à Cassis !

Depuis le **1^{er} juin et jusqu'au 15 septembre**, la ville a engagé l'association « Cap Marseille » pour entreprendre le nettoyage des roches de la Presqu'île à la plage de l'Arène (Association qui accompagne vers l'emploi en favorisant l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté). Et du **1^{er} juillet au 31 août**, la ville de Cassis recrute 2 saisonniers. La qualité des plages sera le centre de leurs préoccupations : ils sensibiliseront les touristes, renforceront la prévention des causes de pollution et distribueront plus de **20 000 cendriers de plages**.

Depuis le 12 juin, l'ouverture des postes de secours par les pompiers sur les plages de la Grande Mer et du Bestouan assurent la **surveillance des plages** et des zones de baignade. Ils sont en service de **9h à 19h jusqu'au 12 septembre**.

Tous ensembles, oeuvrons à la préservation de notre patrimoine commun.

DERNIÈRE MINUTE !

Petit rappel à toutes et à tous...

En ces mois d'été nous vous remercions d'être particulièrement raisonnable. L'eau est un bien précieux et rare, ne la gaspillons pas !

Pour les nouveaux arrivants à Cassis, privilégiez les plantes méditerranéennes au gazon et aux palmiers qui nécessitent une grande consommation d'eau.



Pêle mêle !

Doigts de fée...



« Déjà petite fille, je fabriquais des jupes en corolle et des petits hauts dos nus pour mes poupées Barbie avec un coin de nappe brodée récupérée dans une brocante. A l'adolescence, mes jeans étaient rapiécés avec des bandanas colorés et j'adorais me confectionner des vêtements atypiques, introuvables dans les magasins, toujours pour me démarquer des autres ! Les cours de couture pris à Marseille m'ont appris à couper un patron sur mesure et par là même à réaliser un vêtement au tomber impeccable. En 2006, je suis embauchée à la boutique Lulli. Une forte sensibilité pour la mode et une belle complicité avec ma responsable m'ont poussée à créer une petite ligne de vêtements ».

A voir de toute urgence ! Lulli by Cat en vente en exclusivité chez Lulli, 21 avenue Victor Hugo, et www.lullisurlatoile.com.

L'atelier sushi



Super déco moderne et japonisante pour la nouvelle épicerie japonaise 7 rue Séverin Icard. Délicieux sushi, maki, témaki, californica, sashimi, soupes, riz, salades, desserts... L'atelier sushi a ouvert depuis la mi-mai, en lieu et place de Mila au Marais, (elle-même déplacée 9 avenue Victor Hugo). A emporter, sur place ou traiteur de vos événements.

Horaires : de 11h à 14h et de 18h à 22h.
Infos au 04 42 73 27 51.

Les photophores

Inauguré en avril dernier, le piano bar Les photophores propose une cuisine ensoleillée non stop sous le spacewalker ou sur la terrasse. A partir de 18h30, Apéro-tapas... et régulièrement concert en live tendance jazzy, Rythmes and blues, Soul...

Place Montmorin, tel : 04 42 72 23 57. Wifi Gratuit.

D'une Rive à l'Autre



Du nouveau sous le soleil de Cassis ! Une cuisine libanaise raffinée à l'écart de la foule au cœur du village. A la carte, les traditionnelles spécialités : Hommos, feuilles de vigne, falafel, berrek, kafta, taboulé... Sur place ou à emporter. 9, rue pasteur, tel : 04 42 01 28 84/ 06 17 88 28 99.

L'Echo des Asso

L'association l'Art et la Manière

Cette année verra la 16^{ème} saison de la « Place aux Peintres ». De nombreux artistes ont fait leur début « Place Baragnon ». Aujourd'hui, bon nombre d'entre eux volent de leurs propres ailes mais n'en oublient pas pour autant l'association. Exposants à Paris Bastille, Bercy, ou à l'étranger, ils leur arrivent de venir retrouver leurs amis pour une journée d'exposition à Cassis, rien que pour le plaisir.

L'association perpétue sa tradition de tremplin pour les jeunes (et moins jeunes) artistes. Elle leur donne l'opportunité de rencontrer un public amateur d'art, à la découverte de nouveaux talents.

L'atelier accueillera aussi des stagiaires amateurs ou confirmés pour 3 jours (23, 24 et 25 juillet et 6, 7 et 8 août) avec pour thème la couleur, en peinture à l'huile ou à l'acrylique.

Les cours à l'année, quant à eux, fonctionnent les lundis de 14h à 17h et un samedi par mois de 9h30 à 16h30.

Et pour s'inscrire pleinement dans Marseille 2013, l'association met en place une exposition d'art contemporain réservée aux photographes et artistes spécialisés dans les arts numériques.

Rendez vous donc le 18 juillet, l'Art et la Manière se fera un plaisir de vous accueillir dans le jardin public pour la dernière « Place aux Peintres » de l'année.

Contact : Tél. : 04 42 01 80 04
email : peindreacassis@aol.com
ou www.peindreacassis.com

La Société des Peintres Cassidains

Créée en 2002 à l'initiative d'artistes cassidains, la première exposition a eu lieu la même année aux Salles voûtées. Aujourd'hui, l'association compte plus de 50 adhérents. Le but est de regrouper les peintres cassidains et leurs amis autour de la convivialité (visites de musées, conférences...) et de permettre à chacun d'exposer ses œuvres. Présidée par Philippe Vion, l'association doit son succès à la qualité et à la diversité de ses peintures, tant pour la technique que pour l'inspiration. Cette année, de nouveaux artistes sont au rendez-vous. Venez donc les rencontrer les 25 juillet et 29 août dans le jardin public.

Contact : Tél. : 04 42 01 87 49
Fax : 04 42 01 87 49
email : plmvion@wanadoo.fr

Association « H2Arts »

Comme chaque été depuis maintenant 5 ans, H2Arts s'installe aux Salles voûtées. Le public pourra ainsi retrouver dans cette exposition, tout d'abord les fidèles : l'art contrasté et viril de Fabrice Doutard, la sensualité des sculptures de Bernadette Blanc, la grâce des personnages de Pascaline Aubert et les encres d'Hélène Havlik.

A redécouvrir également, les aplats de matière et de couleurs d'Anne-Sophie Ferrec ainsi que la féerie de l'univers de Douglas Martin.

Et un hommage tout particulier sera rendu à Martine Lena, aujourd'hui disparue.

Mais aussi des surprises et de nouveaux venus parmi lesquels la photographe Sophie Gotti.

Contact : muriel.havlik@orange.fr

La section « Joutes » du Cercle Nautique de Cassis



Depuis 1960, sur toute la côte méditerranéenne, la saison estivale est marquée par les affrontements des chevaliers des mers. Mais depuis quelques années à Cassis, les joutes provençales opposent uniquement des équipes de la Fine Lance. Avec la création de la nouvelle section « Joutes » du Cercle Nautique de Cassis en 2010, ce sera de nouveau l'occasion de mettre à l'honneur une équipe aux couleurs de Cassis pour affronter les champions estaquéens. Samedi 24 juillet prochain, à partir de 16h, les combattants ne manqueront pas. On attend 20 jouteurs cassidains dont 6 femmes. En costume traditionnel, ils défilent du Centre culturel accompagné du Groupe Calendal et de la Pastorale Maurel jusqu'au port et s'opposent ensuite aux targaïres de la Fine Lance de l'Estaque.

Cette nouvelle section est ouverte à tous, adultes, jeunes, enfants, filles et garçons à partir de 9 ans.

Contact : Raymond Stabile 04 42 01 05 96

Un grand merci au Lions Club !

Le Lions Club et la ville de Cassis se sont associés pour sensibiliser les automobilistes sur le handicap. Sous chaque signalisation stationnement handicapé, une plaque au message percutant : « tu prends ma place, prends aussi mon handicap » est posée. A méditer...

Les écoliers reboisent la falaise des Cassidens, le Cap Canaille



Nos savons tous que l'année 2010 est l'année internationale de la biodiversité et les élèves de CM2 à Cassis le savent aussi.

Ils ont été sensibilisés tout au long de l'année à l'écologie, au respect de la nature, de leur cadre de vie, notre patrimoine.

En avril, ils ont planté 200 arbres dans un vallon du Cap Canaille ; des feuillus (sorbiers, frênes à fleurs, chênes verts, chênes blancs) plus résistants au feu contrairement aux pins qui s'enflamment vite et ne repoussent plus.

Dans cette opération, ils ont été encadrés par leur professeur mais aussi par le personnel de l'ONF, les bénévoles du CCFF, les membres de la SDCC.

Les pompiers étaient là également avec les auxiliaires de l'APFM qui ont expliqué leurs actions dans la lutte contre les feux.

Ce fut une belle leçon de sciences, de géographie et même de mathématiques puisque 2 mois plus tard, ces mêmes élèves sont retournés vérifier leurs plantations et ils ont calculé que 98% de « leurs » arbres avaient bien poussé.

La MEVA est fermée aux associations du 2 au 28 août 2010.

Retrouvez la rubrique "Vos élus vous reçoivent" et le "Point Travaux" sur le site de la ville : www.cassis.fr
Pour recevoir Le Cassiden en ligne, contactez le service communication par mail : v.marteaux@cassis.fr

ville de **CASSIS** <http://www.cassis.fr>

LE CASSIDEN

Rendez-vous Juillet 2010

LES LOISIRS DE L'ÉTÉ

Centre de Loisirs « La Respélido »

→ de 3 (scolarisés) à 12 ans
Du 5 juillet au 25 août
Renseignements et inscriptions à « La Respélido » : 04 42 01 31 33.

Ecole de voile

En ½ journée du lundi au vendredi
• de 9h à 12h cours réservés aux débutants
• de 13h30 à 16h30 réservés aux initiés et confirmés
→ A partir de 7 ans : Optimist
→ A partir de 11 ans : Newcat 12
→ A partir de 14 ans : Newcat 16
Renseignements et inscriptions : 04 42 01 16 65.

Sports vacances intercommunal

Du 5 juillet au 27 août, de 9h à 12h
Au programme : tennis, kayak, équitation, danse, multiactivités, futsal, judo, foot, boxe, rugby, trampo/gym. Transport gratuit pour accompagner les enfants. Renseignements au 04 42 01 92 89. Organisé par Cassis, Carnoux en Provence et Roquefort la Bédoule.

3 séjours en colonie

→ de 7 à 10 ans
Du 19 juillet au 1^{er} août à Lioran (Cantal).
Au programme : équitation, accrobranche, escalade.



→ de 11 à 15 ans

Du 5 au 16 juillet, « La Magie des parcs » : Le Futuroscope, Puy du Fou, Parc Astérix et Disneyland...

→ de 16 à 17 ans

Du 3 au 17 juillet
Destination le Golfe d'Ajaccio (Corse). Au programme : Accrobranche, canyoning, ski nautique, plongée... Renseignements 06 82 65 54 77 ou 04 42 01 87 60.

Espace Jeunes

du 5 juillet au 13 août
Ouverture du lundi au vendredi de 15h à 19h, allée Paul Bérard
Et animations sportives de 19h à 21 h au gymnase
Renseignements au 06 82 65 54 77 ou 04 42 01 87 60.



NOUVEAU

→ De 7 à 13 ans
Activités physiques et sportives de pleine nature. Stages de 4 jours de 14h à 16h (lundi, mardi, jeudi et vendredi),
→ Pour tous : enfants accompagnés, jeunes et adultes. Nocturne sportive le mercredi de 20h à 22h. Gratuit. Renseignements au 04 42 01 71 32.

Exposition « Sous les pas »

Photographies monumentales de jeunes talents Européens reproduites sur dalles exposées au sol. Organisée par l'association Wall For avec les concours de la ville de Cassis. Renseignements contact@wallfor.fr Jusqu'au 4 juillet, quai Calendal et Port

Exposition de peinture par les artistes Elisabeth Helie et Christian Ebel. Vernissage le 3 juillet à 18 h. Du 2 au 11 juillet, Salles voûtées

Exposition « La grotte Cosquer : Itinéraire d'une découverte »

Ouverture des visites : lundi, mardi, jeudi, vendredi à 15h, 16h et 17h ; mercredi à 10h et 11h. Tarif = 2 € - gratuit -16 ans. Billetterie à l'Office de Tourisme et des Congrès. Renseignements au 04 42 01 20 64, associations@cassis.fr Jusqu'au 30 septembre, Maison de l'Europe et Vie Associative



Exposition permanente « Sur les traces du Cassis antique »

En partenariat avec le Département des Recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines. Renseignements au 04 42 01 88 66. Au Musée municipal Méditerranéen d'Art et Traditions Populaires de Cassis.



Livres en fugue, été 2010

Déposés sur une table, à l'ombre d'un platane, des livres vous attendent... Ces livres ne sont pas abandonnés ou perdus, ils sont posés là exprès, pour que vous les lisiez puis les redéposiez à l'endroit même où vous les avez pris, afin qu'un autre lecteur puisse à son tour les découvrir. Gratuit. Renseignements au 04 42 01 19 47, bibliotheque@cassis.fr Mardi et jeudi de 15h30 à 18h30 Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 Vendredi de 9h à 12h et de 15h30 à 18h30 Samedi de 9h à 13h. Du 1^{er} juillet au 31 août, bibliothèque « Villa Ariane »

Dimanche 4 juillet

Pèlerinage à Notre Dame de Santé et de Bon Voyage. Suivi d'une messe à la chapelle de Port-Miou et d'un petit déjeuner. 5h, départ église Saint-Michel
Tournoi de Poker
Renseignements au 04 42 01 78 32. Casino

Du 5 juillet au 5 septembre

QUAI DES ARTISTES
Artistes locaux ou régionaux, peintres, photographes... Célébration de l'art dans la rue. de 18h30 à minuit, quai Calendal
MARCHÉ ARTISANAL
de 17h30 à minuit, place Baragnon



Mercredi 7 juillet

Le Jardin des contes
Au détour du marché ou après le premier bain du matin, prenez le temps d'écouter avec vos enfants, les histoires merveilleuses de fées, de princesses, d'ogres ou de sorcières sur le tapis magique de la bibliothèque, à l'ombre des arbres du jardin public. En cas de pluie ou de grand vent, l'animation se déroulera à la bibliothèque. Renseignements au 04 42 01 19 47, bibliotheque@cassis.fr 11h, jardin public



Festival des Nouveaux Mondes

Une semaine de concerts, conférences, débats, rencontres, ateliers et films sur l'éveil des consciences. Organisé par l'association des Nouveaux Mondes. Renseignements au 06 14 65 04 48. Jusqu'au 13 juillet, Centre culturel

NUITS VAGABONDES

Judi 8 juillet

Concert « The Silencers » organisé par Cassis Organisation. Gratuit. 21h30, esplanade Charles de Gaulle

Vendredi 16 juillet

Théâtre « Week-end en ascenseur » de la Compagnie Tout Court organisé par l'association Les Rires de Canaille. Réserve au 06 99 10 25 97. Tarifs : adulte = 10 €, réduit = 8 € (demandeur d'emploi, étudiant, enfant -12 ans) 21h30, jardin public

Vendredi 23 juillet

Concert « Mickael Jones » organisé par Cassis Organisation. Gratuit. 21h30, autour du port
Avec le concours de la ville de Cassis



Judi 8 juillet

Exposition Jules Verne et le monde sous-marin
• Souvenirs d'enfance de Jules Verne
Passionné par l'aventure, l'exploration, la science, Jules Verne se souvient de ce qui le faisait rêver : les bateaux, l'appel du large, l'attrait pour les espaces inexplorés. Prêtée par la Bibliothèque Départementale de Prêts.

• Voyage au cœur du vivant : Science-Fiction
Rencontre surprenante par Eric Dehauss, où vont se croiser, en surimpression, des photographies scientifiques prises au cœur même du vivant, observées à l'échelle microscopique et des gravures anciennes illustrant des histoires de Jules Verne. Accompagnées des légendes de Bernard Werber. Prêtée par l'INSERM. Renseignements au 04 42 01 19 47, bibliotheque@cassis.fr Jusqu'au 31 juillet, bibliothèque Villa l'Ariane

Vendredi 9 juillet

Conférence « La Grotte Cosquer : itinéraire d'une découverte » par Henri Cosquer. Entrée libre. Renseignements et inscription (indispensable) au 04 42 01 20 64. 18h, Maison de l'Europe et Vie Associative

Samedi 10 juillet

Une soirée en Provence autour d'une anchoïade
Défilé sur le port accompagné par les groupes folkloriques, la Naïdo de Carnoux et Calendal. 18h, départ du Centre culturel
Dégustation de la traditionnelle anchoïade. Participation = 2 €. 18h30, place Baragnon
Place au spectacle « Comme un souffle de femme » par les Ballets de l'Europe-Jean-Charles Gil. Gratuit. 19h30, place Baragnon



Mardi 13 juillet

Exposition de peinture organisée par l'association H2art. Jusqu'au 25 juillet, Salles voûtées

CÉLÉBRATION DE LA FÊTE NATIONALE

Mardi 13 juillet

Traditionnelle retraite aux flambeaux
Les lampions sont offerts par la ville de Cassis. Tous les Cassidens sont invités à participer au défilé. Organisé par Cassis animation et la ville de Cassis. Renseignements : Cassis animation au 06 85 25 04 37. 21h, rendez-vous place Baragnon

Mercredi 14 juillet

Cérémonie commémorative de la Fête Nationale en présence des autorités civiles, militaires et corps constitués, des associations patriotiques et de la population. Suivie d'un vin d'honneur dans la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville. 11h, place Baragnon
Feu d'artifices « Hymne Européen - 9^{ème} Symphonie » 22h30, sur le port
Bal public organisé par Cassis animation et animé par l'orchestre Douzet. 23h00, place Baragnon



Judi 15 juillet

Concert Gospel Mianzy. Organisé par la paroisse de Cassis. Renseignements : 04 42 01 70 72. 21h, église Saint-Michel

Du 16 juillet au 28 août

Cinéma d'été
Les mercredis, vendredis et samedis
Un film différent tous les soirs. Tarif : 5 €. Renseignements : 04 42 01 77 73. 21h30, Centre culturel

Vendredi 16 juillet

Nouvelles Gourmandes
« Voyage avec Jules Verne en 90 minutes » Sur inscription. Tarif = 16 €. Renseignements au 04 42 01 19 47, bibliotheque@cassis.fr 19h, Four banal

COMPTOIRS DU JAZZ

A partir de 19h, sur la terrasse de l'Oustau Calendal
→ 18 juillet, pour la soirée d'ouverture, nous irons à Cuba avec le quintet Jean-Michel Souris (Salsa, songo, montuno et latin-jazz)
→ 25 juillet, sera consacré à du Jazz vocal avec le crooner cassidain Claudio Etna, pour un hommage à Franck Sinatra et aux grands standards du folklore italien. Entrée libre aux concerts. Direction musicale assurée par Claude Malet. Organisé par l'Office de Tourisme et des Congrès, en partenariat avec les restaurateurs et traiteurs de Cassis. Renseignements au 0892 259 892.



Dimanche 18 juillet

Place aux peintres organisée par l'association « L'Art et la Manière ». de 9h à 19h, jardin public

Bienvenue aux juilletistes

9h30, visite du vieux Cassis et de ses oratoires par Gérard Gaudin, Professeur agrégé d'histoire. Rendez-vous devant l'église Saint-Michel
10h30, messe
Suivie d'un apéritif, place de l'église
Ouvert à tous. Organisé par la paroisse de Cassis. Renseignements au 04 42 01 70 72.



18 et 19 juillet

Tournée estivale
« Maud Fontenoy Fondation » Sensibilisation du grand public à la problématique des déchets en mer. Organisée par la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme. de 10h30 à 18h30, solarium de la plage de la Grande Mer.



Mercredi 21 juillet

Danielle Milon, Maire de Cassis reçoit ses administrés sans rendez-vous, par ordre d'arrivée. Les autres jours, sur rendez-vous au 04 42 01 66 62. De 10h à 12h, Hôtel de Ville

Le Jardin des contes

Renseignements au 04 42 01 19 47, bibliotheque@cassis.fr 11h, jardin public



Samedi 24 juillet

Joutes nautiques. Présentation des Francs Jouteurs Cassidains en costume traditionnel. Ils défilent du Centre culturel jusqu'au port et s'opposent ensuite aux targaïres de la Fine Lance de l'Estaque. 16h, port de Cassis



Sortie nocturne

du Centre culturel
Soirée au festival de danse de Châteauvallon
Renseignements et inscriptions au 04 42 01 77 73.

Dimanche 25 juillet

Exposition de peinture par la Société des Peintres Cassidains
De 9h à 19h, jardin public

Mercredi 28 juillet

Le Jardin des contes
Renseignements au 04 42 01 19 47, bibliotheque@cassis.fr 11h, jardin public



Vendredi 30 juillet

Exposition de peinture par Alain Patrini.
Jusqu'au 8 août, Salles voûtées

Repas littéraire :

Le tour des mers en 180 minutes, voyage à bord du mythique Nautilus. Tarif = 16 €. Inscription avant le 6 juillet. Renseignements au 04 42 01 19 47, bibliotheque@cassis.fr 19h, bibliothèque « Villa Ariane »



LE CASSIDEN

Rendez-vous Août 2010

LES LOISIRS DE L'ÉTÉ

Centre de Loisirs « La Respélido »

→ de 3 (scolarisés) à 12 ans

Jusqu'au 25 août

Renseignements et inscriptions à « La Respélido » : 04 42 01 31 33.

Ecole de voile

En ½ journée du lundi au vendredi

- de 9h à 12h cours réservés aux débutants
- de 13h30 à 16h30 réservés aux initiés et confirmés

→ A partir de 7 ans : Optimist

→ A partir de 11 ans : Newcat 12

→ A partir de 14 ans : Newcat 16

Renseignements et inscriptions : 04 42 01 16 65.

Sports vacances intercommunal

Jusqu'au 27 août, de 9h à 12h

Au programme : tennis, kayak, équitation, danse, multiactivités, futsal, judo, foot, boxe, rugby, trampo/gym. Transport gratuit pour accompagner les enfants.

Renseignements au 04 42 01 92 89.

Organisé par Cassis, Carnoux en Provence et Roquefort la Bédoule.

Espace Jeunes

Jusqu'au 13 août

Ouverture du lundi au vendredi

de 15h à 19h,

allée Paul Bérard

Et animations sportives de 19h à 21h au gymnase

Renseignements au 06 82 65 54 77 ou 04 42 01 87 60.



NOUVEAU

→ De 7 à 13 ans

Activités physiques et sportives de pleine nature. Stages de 4 jours de 14h à 16h (lundi, mardi, jeudi et vendredi),

→ Pour tous : enfants accompagnés, jeunes et adultes. Nocturne sportive le mercredi de 20h à 22h. Gratuit. Renseignements au 04 42 01 71 32.

Exposition de peinture par Alain Patrini

Jusqu'au 8 août, Salles voûtées

Livres en fugue, été 2010

Déposés sur une table, à l'ombre d'un platane, des livres vous attendent...

Ces livres ne sont pas abandonnés ou perdus, ils sont posés là exprès, pour que vous les lisiez puis les redéposiez à l'endroit même où vous les avez pris, afin qu'un autre lecteur puisse à son tour les découvrir. **Gratuit.**

Renseignements au 04 42 01 19 47, bibliotheque@cassis.fr

Mardi et jeudi de 15h30 à 18h30

Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Vendredi de 9h à 12h et de 15h30 à 18h30

Samedi de 9h à 13h.

Jusqu'au 31 août, bibliothèque « Villa Ariane »

COMPTOIRS DU JAZZ



A partir de 19h, sur la terrasse de l'Oustau Calendal

→ 1^{er} août, le vibraphoniste parisien Michel Terriou en quintet pour revisiter la musique du grand Milt Jackson.

→ 5 août, la Corse s'invite aux Comptoirs du Jazz.

→ 8 août, soirée Be-bop avec le saxophoniste Daniel Huck en quintet.

→ 22 août, soirée de clôture direction Rio de Janeiro avec le pianiste Yves Guenoun en quintet. Entrée libre aux concerts.

Direction musicale assurée par Claude Malet. Organisé par l'Office de Tourisme et des Congrès, en partenariat avec les restaurateurs et traiteurs de Cassis. Renseignements au 0892 259 892.

Mardi 3 août

Concert « Gospel » par The Divinity Gospel Singers. Renseignements au 04 42 01 70 72.

21h, église Saint-Michel

Mercredi 4 août

Le Jardin des contes

Au détour du marché ou après le premier bain du matin, prenez le temps d'écouter avec vos enfants, les histoires merveilleuses de fées, de princesses, d'ogres ou de sorcières sur le tapis magique de la bibliothèque, à l'ombre des arbres du jardin public. En cas de pluie ou de grand vent, l'animation se déroulera à la bibliothèque. Renseignements au 04 42 01 19 47, bibliotheque@cassis.fr 11h, jardin public



Expositions : Mondes sous-marins

• Escale littorale

Vous invite à la rencontre de la méditerranée et vous offre une vision belle et inattendue de notre mer à la fois riche et fragile. Prêtée par la Bibliothèque Départementale de Prêts.

• Expressions libres

La bibliothèque ouvre ses portes aux peintres, photographes, sculpteurs, etc. Chacun s'est exprimé avec son savoir faire, ses techniques, son imaginaire sur un thème cher à Jules Verne, le monde sous-marin.

Renseignements au 04 42 01 19 47, bibliotheque@cassis.fr
Jusqu'au 28 août, bibliothèque « Villa Ariane »

NUITS VAGABONDES



Vendredi 6 août

Concert « Get Back-Beatles » organisé par Cassis Organisation. Gratuit 21h30, autour du Port

Mardi 10 août

Nocturnes littéraires

Une façon très originale de rapprocher les écrivains du public... Une démarche inédite qui permet à un large éventail d'auteurs de renom de rencontrer les habitants et les vacanciers. Plus de 50 auteurs présents.

Avec pour parrains de l'édition 2010 : David Foenkinos et Daniel Picouly.

A partir de 19h, quai Calendal

Samedi 21 août

Théâtre « Gratin de courges à l'Elysée » organisé par l'association Les Rires de Canaille. Réservation au 06 99 10 25 97. Tarifs : adulte = 10 €, réduit = 8 € (demandeur d'emploi, étudiant, enfant -12 ans)

21h30, jardin public

Avec le concours de la ville de Cassis

Mardi 10 août

Lectures à la maison retraite

Thème libre autour de la mer.

15h30, maison de retraite

Mercredi 11 août

Le Jardin des contes

Au détour du marché ou après le premier bain du matin, prenez le temps d'écouter avec vos enfants, les histoires merveilleuses de fées, de princesses, d'ogres ou de sorcières sur le tapis magique de la bibliothèque, à l'ombre des arbres du jardin public. En cas de pluie ou de grand vent, l'animation se déroulera à la bibliothèque. Renseignements au 04 42 01 19 47, bibliotheque@cassis.fr 11h, jardin public



Vendredi 13 août

Exposition de peinture

par l'artiste Muria

Jusqu'au 22 août, Salles voûtées

Nouvelles Gourmandes

« Voyage avec Jules Verne en 90 minutes ». Sur inscription au 04 42 01 19 47, bibliotheque@cassis.fr. Tarif = 16 €.

19h, Four banal

Dimanche 15 août

Bienvenue aux aoûtiers

9h30, visite du vieux Cassis et de ses oratoires par Gérard Gaudin, Professeur agrégé d'histoire.

Rendez-vous devant l'église Saint-Michel

10h30, messe

Suivie d'un apéritif, place de l'église

Ouvert à tous. Organisé par la paroisse de Cassis.

Renseignements au 04 42 01 70 72.

Feu d'artifices

« Chopin revisité par les modernes » 22h, port de Cassis

Bal public organisé par Cassis

Animation et animé par l'orchestre Kontrast.

22h30, place Baragnon

Mercredi 18 août

Le Jardin des contes

Au détour du marché ou après le premier bain du matin, prenez le temps d'écouter avec vos enfants, les histoires merveilleuses de fées, de princesses, d'ogres ou de sorcières sur le tapis magique de la bibliothèque, à l'ombre des arbres du jardin public. En cas de pluie ou de grand vent, l'animation se déroulera à la bibliothèque. Renseignements au 04 42 01 19 47, bibliotheque@cassis.fr 11h, jardin public



Dimanche 22 août

66^{ème} anniversaire de la libération de Cassis

Cérémonie commémorative en présence des autorités civiles, militaires, des corps constitués, des associations patriotiques et de la population. 11h, place Baragnon

Mercredi 25 août

Le Jardin des contes

Au détour du marché ou après le premier bain du matin, prenez le temps d'écouter avec vos enfants, les histoires merveilleuses de fées, de princesses, d'ogres ou de sorcières sur le tapis magique de la bibliothèque, à l'ombre des arbres du jardin public. En cas de pluie ou de grand vent, l'animation se déroulera à la bibliothèque. Renseignements au 04 42 01 19 47, bibliotheque@cassis.fr 11h, jardin public

Vendredi 27 août

Exposition de peintures de Michel Gaudin

Jusqu'au 12 septembre, Salles voûtées

Repas littéraire :

Le tour des mers en 180 minutes, voyage à bord du mythique Nautilus.

Tarif = 16 €. **Inscription avant le 10 août.** Renseignements au 04 42 01 19 47, bibliotheque@cassis.fr 19h, bibliothèque « Villa Ariane »



Dimanche 29 août

Expositions de peintures par la Société des Peintres Cassidains

de 9h à 19h, jardin public

Artisans à ciel ouvert

de 9h à 18h, place Baragnon

29, 30, 31 août et 1^{er} septembre

Stage « Danse à Cassis » avec Anna Sanchez,

Alain Gruttadauria et Jessica Calzolari

Renseignements : jesscalzo@hotmail.fr ou 06 18 28 71 60. Inscriptions : www.stage-danse-cassis.com

Exposition « La grotte Cosquer : Itinéraire d'une découverte »

Ouverture des visites :

lundi, mardi, jeudi, vendredi à 15h, 16h et 17h ; mercredi à 10h et 11h. Tarif = 2 € - gratuit -16 ans. Billetterie à l'Office de Tourisme et des Congrès. Renseignements

au 04 42 01 20 64, associations@cassis.fr

Jusqu'au 30 septembre, Maison de

l'Europe et Vie Associative



Exposition permanente

« Sur les traces du Cassis antique »

En partenariat avec le Département des Recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines. Renseignements au 04 42 01 88 66.

Au Musée municipal Méditerranéen d'Art et Traditions Populaires de Cassis.



Jusqu'au 28 août

Cinéma d'été

Les mercredis, vendredis et samedis. Un film différent tous les soirs. Tarif : 5 €.

Renseignements : 04 42 01 77 73.

21h30, Centre culturel

Jusqu'au 5 septembre

QUAI DES ARTISTES

Artistes locaux ou régionaux, peintres, photographes....

Célébration de l'art dans la rue.

de 18h30 à minuit, quai Calendal



MARCHÉ ARTISANAL

de 17h30 à minuit, place Baragnon